

CHIFFRES CLÉS DE L'ACADÉMIE DE CORSE



LES ÉLÈVES

48 087

écoliers, collégiens et lycéens

25 084

élèves
du premier degré

23 003

élèves
du second degré



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les écoles

254 écoles publiques

64 écoles maternelles publiques
(31 en Corse du Sud et 33 en Haute-Corse)
185 écoles élémentaires publiques
(78 en Corse du Sud et 107 en Haute-Corse)
5 écoles privées sous contrat
(3 en Corse du Sud et 2 en Haute-Corse)

À retenir

133 écoles rurales, dont **43 à classe unique**
(66 écoles rurales en Haute-Corse
et 67 écoles rurales en Corse du Sud)
(28 classes uniques en Haute-Corse
et 16 classes uniques en Corse du Sud)

46 classes ULIS (unités localisées pour
l'inclusion scolaire)
qui accueillent 382 élèves

Une ouverture d'école à la rentrée 2021

13 ouvertures de classes à la rentrée 2021
(7 en Haute-Corse et 6 en Corse du Sud)

LES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

47 établissements
du second degré

31 collèges
dont **29 collèges publics**
(14 en Corse du Sud et 15 en Haute-Corse)
et **2 collèges privés**
(1 en Corse du Sud et 1 en Haute-Corse)

15 lycées
**9 lycées d'enseignement général
et technologique publics**
(4 en Corse du Sud et 5 en Haute-Corse)
4 lycées professionnels publics
(2 en Corse du Sud et 2 en Haute-Corse)
2 lycées privés (1 en Corse du Sud et 1 en
Haute-Corse)

1 ÉREA*
* Erea : établissement régional
d'enseignement adapté



LES DIPLÔMES

88 %
Taux de réussite
au **diplôme national
du brevet (DNB)**

96,3 %
Taux de réussite
au **baccalauréat**

L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

10
collèges REP dont 4 collèges en
Haute-Corse et 6 en Corse du Sud)

1 collège REP + en Haute-Corse
(Collège Saint-Joseph)

73
écoles en éducation prioritaire
dont 25 en Corse du Sud
et 48 en Haute-Corse
(4 d'entre elles sont en REP+)

CITÉS ÉDUCATIVES

2
cités éducatives
(Ajaccio et Bastia)

INTERNATS D'EXCELLENCE

3
internats d'excellence :
- lycée Laetitia Bonaparte, Ajaccio
- lycée professionnel Finosello, Ajaccio
- cité scolaire Pascal Paoli, Corte



LES ENSEIGNANTS

5 030

personnels de l'Éducation nationale
dont **3860** enseignants premier et second
degrés, public et privé et **1170** personnels
IATSS (ingénieurs, administratifs,
techniques, sociaux et de santé) et
AESH (Accompagnant des élèves en
situation de handicap), assistants
d'éducation.